

3 décembre 2050

Dans la classe d'Ingrid, les 55 élèves de CM2 sont attentifs. Aujourd'hui c'est jour d'évaluation. Le moment est important puisqu'il va déterminer ceux qui devront aller en stage de rattrapage durant les vacances de Noël ou alors travailler tous les mercredis jusqu'au prochaines vacances de Février.

Dans la classe d'Ingrid, on ne plaisante pas : le principal du collège a demandé aux enseignants de CM2 de faire un effort : il ne prendra que ceux qui réussissent à plus de 80% aux test d'entrée en sixième. Ingrid, qui vient d'acheter à crédit un vieux vélo pour aller travailler, compte sur un changement d'échelon pour rembourser son prêt. Si plus de 60% de sa classe passe en sixième, elle touchera une prime et le proviseur lui fera bénéficier de mois supplémentaires pour changer d'échelon.

Depuis le début de l'année, elle a préparé les élèves à ces tests. Pas facile lorsqu'on a 55 élèves. Heureusement qu'en juillet, elle avait pu rencontrer le principal pour choisir les élèves. Elle n'avait pas voulu prendre ni Géraldine qui était en inclusion ni Pascal qui était violent, ni Christian qui ne faisait jamais ses devoirs. Elle avait choisi les meilleurs. Il lui fallait absolument cette prime. Les autres enseignants avaient bien fait remarquer que ce n'était pas normal mais quand on a 42 ans d'ancienneté, on peut bien avoir quelques avantages.

L'an dernier, elle n'avait pas eu la prime (seulement 59,3% de ses élèves avait réussi le test d'entrée en sixième). elle avait été malade un mois juste avant la date de passation du test et la remplaçante qu'avait envoyé le rectorat après deux semaines de carence n'a

vait pas utilisé les batteries d'exercices qu'elle avait pourtant pris soin de préparer, mais leur avait fait faire de l'histoire, de la géographie, de l'EPS, de la musique, enfin plein de choses superflues : une incapable. Il faudra qu'elle en parle au principal : plus jamais cette remplaçante même si les élèves avaient bien appréciés.

Oui, cette maladie, en mai et juin l'avait bien fatiguée. A 65 ans cela se comprend : enfin plus que 2 ans et elle sera en retraite. Mais en attendant, entre les 15 jours de carences, la prime perdue, l'achat obligatoire du vélo, son budget en avait pris un coup. Il lui faudrait aller voir le secours populaire pour avoir de quoi manger et voir s'ils avaient un manteau pas trop abimé pour cet hiver.

Ah ! la pause de midi. L'imprimante de l'ordinateur crache les résultats des évaluations. 22 élèves devront aller en stage de rattrapage, 12 devront venir le mercredi...



Cet après-midi, le français c'est une e-learning. D'un bureau du rectorat, une enseignante ultra diplômée récite la leçon. Elle, elle a juste un master en

poche et seulement 1 mois de formation durant toute sa carrière. Elle a du se former sur le tas, auprès des collègues. On lui avait donné quelques ficelles ; ils avaient parfois réfléchi ensemble, surtout avec les enseignants du RASED qui existait encore au tout début de sa carrière et puis il y avait un stage qu'elle avait quémander auprès du principal (ah elle en avait passé des heures dans son bureau).

Du fond de sa classe, elle surveille les élèves : casque sur les oreilles, le stylet en main qui suivent la leçon. Elle en remarque 3 ou 4 qui ont une ampoule rouge au dessus de l'écran qui vient de s'allumer. Ils ne travaillent pas. Ils dorment, sûrement fatigués par leur journée qui a commencé à 6h du matin par un long voyage en bus puisqu'il n'y a que 10 écoles dans le département.

16h 30 : la sonnerie annonce la fin des cours. Ingrid fait sortir les élèves. Elle fonce vers son vélo. Sa seconde journée va commencer. Elle va faire du phoning publicitaire pour compléter son salaire. Elle a bien de la chance d'avoir trouvé ce travail là avec le chômage qui atteint les 40%.

Quand elle rentrera ce soir, chez elle, vers 23h, aura-t-elle encore la force de regarder le rapport de l'e-learning ou se contentera-t-elle de programmer l'ordinateur pour toute une batterie d'exercices ?

**SNUipp 46** 80, Rue des Jardiniers 46000 Cahors ☎05 65 22 12 79 📠05 65 22 15 28  
<http://46.snuipp.fr> mel: [snu46@snuipp.fr](mailto:snu46@snuipp.fr) Directeur de la publication : Yves Mespoullé -Fontgrumel - 46220  
Prayssac Imprimé par nos soins Prix 0,50 € N° ISSN :1241-3542 N° CPPAP : 0407 s 07301

N° 2007 trimestriel

## LE PERE NOEL EST UNE ORDURE

Cette année, le Père Noël, non le père fouettard est déjà passé.

Dans sa hotte des cadeaux pour les fonctionnaires, pour les enseignants.

- **Journée de carence** en cas de maladie
- **Gel** du point d'indice
- **Non remplacement** de tous les départs à la retraite
- **Réforme des retraites** plus rapide
- **Suppression de postes** dans l'Éducation
- **politique managériale** dans le déroulement de carrière.
- ...

Les coups pleuvent, toujours sur les mêmes.

Ces mesures prises au nom de la crise se font sur le dos des salariés.

Il est temps de dire stop.

Ce n'est pas aux citoyens, aux fonctionnaires, aux enseignants de payer leur crise.

**Ensemble,**  
**nous serons dans la rue**  
**le 13 décembre pour dénoncer ces plans de rigueur**  
**successif.**

**nous serons, en grève**  
**dans l'Éducation, en**  
**grève le 15 décembre**  
**pour une riposte en faveur**  
**de l'École**

Déposé le



**Journée de carence en cas de maladie : inacceptable !**

Sous le faux prétexte de l'égalité le gouvernement justifie cette mesure qui va pénaliser une fois de plus les plus faibles . Les fonctionnaires sont une fois de plus stigmatisés, le gouvernement en fait des boucs émissaires. La RGPP entraine déjà énormément de souffrance au travail. Le gouvernement en rajoute une couche. L'argent n'est pas dans la poche des fonctionnaires, des salariés mais bien dans celles des 10% de plus riches qui se partagent plus d e la moitié des richesses. La FSU a écrit aux parlementaires pour qu'ils s'opposent à cette disposition

Sommaire

Page 1 :

Page 2 :

Page 3 :

Page 4 :

### Enquête 11 novembre :

Quelle mouche a piqué L'administration lorsqu'elle a demandé aux écoles de remplir une enquête concernant la participation des élèves aux manifestations du 11 novembre. Pour le SNUipp-FSU cette enquête est intolérable. Outre qu'elle n'a aucun contenu pédagogique, elle renvoie en effet à la sphère privée. Les enseignants n'ont pas fonction d'enquêter sur ceux que font les élèves et leurs parents en dehors de la classe. Il demande aux écoles de ne pas la renvoyer.





## ► Journée d'action le 13 décembre

### Permutation informatique :

L'an dernier 18 lotois avaient quitté le département, 37 avaient intégré le LOT.

### Calendrier des opérations

**Du jeudi 17 novembre 2011 à 12h au mardi 06 décembre 2011 à 12h :** saisie des vœux sur Iprof.

**Jusqu'au vendredi 9 décembre 2011 au plus tard** envoi des confirmations de demande dans la boîte I-prof du candidat.

**Jusqu'au vendredi 16 décembre 2011 au plus tard :** retour des confirmations de demande et des pièces justificatives dans les IA.

**Vendredi 3 février 2012 au plus tard :** contrôle et mise à jour des listes départementales ; vérification des vœux et barèmes ; examen des demandes de 500 points de bonification exceptionnelle au titre du handicap.

**Entre le 3 février 2012 et le mercredi 8 février 2012 :** ouverture de SIAM pour la consultation des barèmes validés par les IA.

**Jeudi 9 février 2012 :** transfert des fichiers départementaux au ministère.

**Lundi 12 mars 2012 :** résultats communiqués par le SNUIPP-FSU de votre département et par I-prof

### Le barème :

Echelon : voir tableau

**Ancienneté au delà de 3 ans** dans le département( jusqu'au 31/08/2012) : 2 pt par ans et 2/12 de point pas mois

**Mutation pour garde enfant ou droit de visite :** 20 points

**Rapprochement de conjoints :** 150 points

**Enfant(s) à charge :** 25 points pour chacun, 30 points à partir du 3ième

**Durée de séparation :** 50 points 1 an, 200 pour 2 ans ; 350 pour 3 ans et au delà

	Instit	P.E.	HC
1er	18	-	36
2e	18	-	39
3e	22	22	39
4e	22	26	39
5e	26	29	39
6e	29	33	39
7e	31	36	39
8e	33	39	-
9e	33	39	-
10e	36	39	-
11e	39	39	-

**Renouvellement du premier vœu :** 5 points

**Zone violence :** 45 points

**Majoration handicap :** 500 points

**Fiche de contrôle syndical à retrouver sur le site**

### Communiqué unitaire pour le 13 décembre

Les organisations syndicales (CFDT – CFTC - CGC - CGT - FSU - UNSA), dénoncent les mesures de rigueur annoncées par le Gouvernement face à la crise. Elles condamnent en particulier les plans d'austérité successifs qui mettent à mal les services publics et leurs conséquences négatives pour les agents publics.

Le non-remplacement d'un départ sur deux à la retraite, le gel du point d'indice depuis deux ans et la baisse globale des rémunérations, la dégradation des conditions de travail dans un contexte de profondes réorganisations, la réforme injuste des retraites et la hausse des cotisations, la taxe sur les complémentaires, et enfin l'instauration d'un jour de carence dans la Fonction publique, sont autant de décisions qui contribuent à une dégradation importante de la situation de tous les agents publics, et ce quel que soit leur statut, ainsi qu'à la qualité du service public rendu.

### Appel pour un audit citoyen de la dette publique

Écoles, hôpitaux, hébergement d'urgence... Retraites, chômage, culture, environnement... nous vivons tous au quotidien l'austérité budgétaire et le pire est à venir. « Nous vivons au-dessus de nos moyens », telle est la rengaine que l'on nous ressassait dans les grands médias. Maintenant « il faut rembourser la dette », nous répète-t-on matin et soir. « On n'a pas le choix, il faut rassurer les marchés financiers, sauver la bonne réputation, la triple A de la France ».

Nous refusons ces discours culpabilisateurs. Nous ne voulons pas assister en spectateurs à la remise en cause de tout ce qui rendait encore vivables nos sociétés, en France et en Europe. Avons-nous trop dépensé pour l'école et la santé, ou bien les cadeaux fiscaux et sociaux depuis 20 ans ont-ils asséché les budgets ? Cette dette a-t-elle été tout entière contractée dans l'intérêt général, ou bien peut-elle être considérée en partie comme illégitime ? Qui détient ses titres et profite de l'austérité ? Pourquoi les États sont-ils obligés de s'endetter auprès des marchés financiers et des banques, alors que celles

Les organisations syndicales de la Fonction publique condamnent ces décisions imposées au mépris du dialogue social le plus élémentaire.

Une nouvelle fois, la politique gouvernementale conduit inévitablement à la dégradation des services publics et des agents qui les servent dans les trois versants de la fonction publique.

Cette politique fait payer la crise aux salariés. Elle cherche à les diviser et à les culpabiliser. Elle accroît de manière forte les inégalités et les graves difficultés auxquelles sont confrontés un nombre sans cesse croissant de citoyens. Dans le cadre interprofessionnel, les organisations syndicales appellent l'ensemble des agents des trois versants de la Fonction publique à se mobiliser fortement le mardi 13 décembre prochain.

Elles se retrouveront rapidement, après le 15 décembre, afin d'en tirer le bilan et d'envisager, ensemble, de nouvelles initiatives en janvier.

-ci peuvent emprunter directement et pour moins cher à la Banque centrale européenne ?

Nous refusons que ces questions soient évacuées ou traitées dans notre dos par les experts officiels sous influence des lobbies économiques et financiers. Nous voulons y répondre nous-mêmes dans le cadre d'un vaste débat démocratique qui décidera de notre avenir commun.

En fin de compte, ne sommes-nous plus que des jouets entre les mains des actionnaires, des spéculateurs et des créanciers, ou bien encore des citoyens, capables de délibérer ensemble de notre avenir ?

Nous nous mobilisons dans nos villes, nos quartiers, nos villages, nos lieux de travail, en lançant un vaste audit citoyen de la dette publique. Nous créons au plan national et local des collectifs pour un audit citoyen, avec nos syndicats et associations, avec des experts indépendants, avec nos collègues, nos voisins et concitoyens. Nous allons prendre en main nos affaires, pour que revive la démocratie.

**Pour signer l'appel : <http://www.audit-citoyen.org>**

## ► Grève le 15 décembre

**Pour un véritable avenir de l'école, pour des conditions de travail décentes, pour une autre vision de l'évaluation des enseignants**

**Participez au mouvement de protestation du 15 décembre**

### Suppressions :

Alors que depuis 2007 près de 80 000 emplois ont déjà été supprimés dans l'Éducation Nationale, que 14 000 dont 5 700 dans le primaire sont encore programmés en 2012 visant principalement les RASED (3 000 postes ciblés), voilà que le ministre de l'Éducation Nationale en rajoute une couche. Dans un entretien accordé au site internet du quotidien *Les échos* il affirmait jeudi dernier 17 novembre : « je pense que si l'on fait des réformes d'organisation et de structures du système éducatif, oui, il sera possible de réduire encore le nombre de postes en ne remplaçant pas un certain nombre de départs à la retraite ». Autrement dit, **après 2012, pour le gouvernement la purge continuera.**

### Carte scolaire :

Une grève également pour faire pression sur le ministère pendant la préparation de la carte scolaire 2012/2013 dont la présentation est prévue pour le début de l'année, bien plus tôt que d'habitude.

### Évaluation – Promotion des enseignants :

Le ministre veut imposer dès la rentrée 2012 une modification en profondeur des modalités d'évaluation des personnels d'enseignement, d'éducation et d'orientation.

Les projets de textes, finalisés avant même toute concertation, prévoient :

- le gel des promotions autres qu'à l'ancienneté jusqu'en 2015
- la progression de carrière aux seules mains du supérieur hiérarchique

Dans le même temps, dans le second degré, le chef d'établissement deviendrait l'unique évaluateur.

Le projet de réforme de l'évaluation des enseignants qui freine les carrières et soumet les promotions au seul supérieur hiérarchique. Mis en application, ce dispositif crée le risque de divisions des enseignants au détriment d'une dynamique de travail en équipe. Parce que ces projets induisent des transformations de nos métiers que nous refusons, nous en demandons le retrait.

### Gel du point d'indice :

Le 19 avril 2011, le gouvernement a annoncé que la valeur du point d'indice salarial des fonctionnaires ne serait pas augmenté en 2012, pour la deuxième année consécutive. Les enseignants du primaire, déjà sous payés par rapport à leurs collègues européens, voient une fois de plus leur pouvoir d'achat réduit.

### Une école du tri et des inégalités :

Le ministre souhaite mettre les écoles en concurrence en publiant les résultats des évaluations par école, il projette de supprimer définitivement la carte scolaire, tout ça dans des conditions de travail dégradées : nombre d'élèves par classe en augmentation,

Vient aujourd'hui s'ajouter le projet de réforme de l'évaluation des enseignants et de leur déroulement de carrière qui s'attaque à leur pouvoir d'achat.

### Moins 5700 postes !

Le projet de suppressions porterait sur les RASED, les remplaçants, les conseillers pédagogiques mais aussi la scolarisation en maternelle. Qu'en sera-t-il dans le Lot avec 200 élèves en moins à la rentrée ? Lors du dernier CTPD, l'administration a avancé le chiffre de 210 emplois en moins sur l'académie. La carte scolaire devrait pour être prête en janvier, élection présidentielle oblige, la chasse aux sorcières a déjà commencé chez nous. Merci de nous faire connaître toute démarche de l'administration.

### Promotion :

La date de la CAPD promotion a été repoussée au 6 décembre.

Vous trouverez sur le site, une fiche de contrôle syndical.

### Être promouvable :

Pour être promouvable, il faut avoir atteint une certaine ancienneté dans l'échelon durant l'année scolaire pour les PE ou l'année civile pour les instits( voir tableau)

### Être promu :

L'administration dresse la liste des promouvables, échelon par échelon, mode de passage par mode de passage et les classe selon le barème : AGS + note + correctif de note. Elle retient les 33% pour le grand choix, les 5/7 pour le choix ; tout le monde pour l'ancienneté

**Le SNUipp-FSU revendique le passage de tous au rythme le plus rapide**

PE			
échelon	grand choix	choix	ancienneté
Du 10 au 11	3 ans	4 ans 6 mois	5 ans 6 mois
Du 09 au 10	3 ans	4 ans	5 ans
Du 08 au 09	2 ans 6 mois	4 ans	4 ans 6 mois
Du 07 au 08	2 ans 6 mois	3 ans	3 ans 6 mois
Du 06 au 07	2 ans 6 mois	3 ans	3 ans 6 mois
Du 05 au 06	2 ans 6 mois	3 ans	3 ans 6 mois
Du 04 au 05	2 ans		2 ans 6 mois
Du 03 au 04		Automatique : 1 an	
Du 02 au 03		Automatique : 9 mois	
Du 01 au 02		Automatique : 3 mois	

Instituteur(trice)			
échelon	choix	mi-choix	ancienneté
Du 10 au 11	3 ans	4 ans	4 ans 6 mois
Du 09 au 10	2 ans 6 mois	4 ans	4 ans 6 mois
Du 08 au 09	2 ans 6 mois	3 ans 6 mois	4 ans 6 mois
Du 07 au 08	2 ans 6 mois	3 ans 6 mois	4 ans 6 mois
Du 06 au 07	1 an 3 mois	1 an 6 mois	2 ans 6 mois
Du 05 au 06	1 an 3 mois		1 an 6 mois
Du 04 au 05	1 an 3 mois		1 an 6 mois

